



BAREME D'HONORAIRES *

Prix de Vente TTC	Honoraires TTC
Jusqu'à 49 999€	6 000€ maximum
De 50 000€ à 99 999€	8 000€ maximum
De 100 000€ à 149 999€	10 000€ maximum
De 150 000€ à 199 999€	11 500€ maximum
De 200 000€ à 249 999€	12 500€ maximum
De 250 000€ à 299 999€	13 500€ maximum
De 300 000€ à 349 999€	5% maximum
De 350 000€ à 1 000 000€	4,8% maximum
à partir de 1 000 001€	4,5% maximum

* Honoraires à charge vendeur, prix en TTC



TARIFS DES PRESTATIONS DE GESTION LOCATIVE GEST'IN

Tarifs en vigueur au 01 Janvier 2023 (taux de T.V.A. : 20 %)	HT	TTC
Honoraires De Gestion Courante • A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	6 %	7,20 %
	Des sommes encaissées	
Honoraires complémentaires • A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	Vacation horaire avec un minimum de facturation d'une heure	
Constitution et envoi du dossier pour la demande d'autorisation préalable de mise en location	50€	60€
Représenter le mandant ou le faire représenter aux Assemblées Générales des copropriétaires dans la mesure où le mandataire n'assume pas les fonctions de syndic de la copropriété à laquelle appartient le bien géré ; le représenter auprès des associations de locataires	50€	60€
Clôture de compte propriétaire	50€	60€
	Forfait par lot	
Etablissement et envoi de l'aide à la déclaration des revenus fonciers (par an)	38,33 €	46€
	Forfait par lot secondaire isolé	
	20,83€	25€
	Pour les travaux d'un montant supérieur à	
Suivi administratif, technique et financier des travaux (réparation, rénovation, reconstruction, changement de distribution, etc...)	600€	720€
Définir les travaux à réaliser, passer les devis et marchés avec tous les architectes, entrepreneurs et artisans, commander, surveiller et réceptionner les travaux, régler toutes les factures ou mémoires, prendre des photographies, requérir les plans cadastraux, demander l'autorisation administrative (déclaration de travaux ou permis de construire)	5% H.T du montant des travaux T.T.C 2 % H.T du montant des travaux T.T.C si présence de maître d'œuvre ou architecte	
	Vacation horaire avec un minimum de facturation d'une heure	
En cas de sinistre (intervention auprès des compagnies d'assurance, représentation aux expertises), suivi de procédure contentieuse et/ou constitution du dossier pour l'avocat	50 € / heure	60 € / heure
Garanties Loyers Impayés A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	% TTC du quittancement annuel	
Pack SÉRÉNITÉ : Pack CONFORT + Garantie des loyers impayés : protection juridique, détériorations immobilières, défense et recours (G.L.L.)	2,80 % TTC	
	Lot d'habitation	
Propriétaire Non Occupant (P.N.O) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	78.60 € TTC (moins de 250 m ²)	131,60 € TTC (plus de 250 m ²)

SAS C&M GESTION - GEST'IN
 55 Avenue Jean Kuntzmann - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN • 490 072 337 RCS GRENOBLE - Capital social 8 000 € • Carte professionnelle gestion immobilière
 CPI 3801 2016 000 010 069 délivrée par la CCI de l'Isère • Garantie Financière GALIAN Assurances - 89 Rue de la Boétie - 75008 PARIS
 Association Nationale des Médiateurs (ANM) - 2 rue de Colmar - 94300 VINCENNES • Tel. 04 28 700 639 - e-mail : contact@gestin.immo - gest-in.fr